

Compte-Rendu

CSAL DU 10/04/2024

QUAND L'HYPOTHÈSE DEVIENT UNE PROBABILITÉ... (vous avez 2 heures !)

Dans sa liminaire, **FO** a rappelé au Président du CSAL l'engagement des agents pour faire tenir debout la DGFIP, compensé par... rien !

LIMINAIRE CSAL

Au fil du temps, les réunions se tiennent dans un climat de plus en plus tendu, avec une direction toujours plus sur la défensive...

RÉORGANISATION AU 1^{er} SEPTEMBRE 2024

NRP : fermeture des trésoreries de Lorquin et Grostenquin

Le NRP touche à sa fin, avec la fermeture des deux dernières trésoreries existantes : Grostenquin, dont la charge de travail est transférée au SGC de St Avold, et Lorquin, dont la charge de travail est transférée au SGC de Sarrebourg.

FO a fait le choix de ne pas intervenir en séance sur ces deux dernières fermetures de trésoreries.

Nous ne pouvons que dénoncer les conséquences catastrophiques de la création des SGC, grosses structures ayant des centaines de budgets à gérer, créées sans l'effectif nécessaire à sa bonne tenue, et décriées tant par les agents, les usagers que par les élus locaux.

FO a noté tout de même un changement de sémantique : on ne dit plus transfert de trésorerie, mais fermeture !

À noter également que sur le papier, les emplois ont bien été transférés. En réalité, le transfert des agents ne sera pas au RDV.

Les SGC de Sarrebourg et de St Avold connaissent depuis des années des transferts de charge, et sont sans cesse obligés de se réorganiser. Conséquence : des SGC qui peinent à sortir la tête de l'eau, et au prix le plus fort, au détriment de la santé des agents.

La direction nous a, d'autre part, annoncé que l'activité hospitalière de Lorquin sera transférée à la trésorerie Hospitalière de Metz. En revanche, aucune annonce sur un éventuel transfert d'emploi(s)...

Aucun accueil de proximité n'est organisé à Grostenquin...

Les agents des deux trésoreries devraient déménager fin août.

Les Organisations Syndicales présentes ont voté **CONTRE** la fermeture de ces deux trésoreries, au nom du service public de proximité, et conformément à ce qu'elles ont toujours combattu ensemble depuis le début du NRP.

Une organisation syndicale, heureusement ultra minoritaire, a voté POUR la fermeture de Grostenquin, et s'est abstenue pour la fermeture de Lorquin.

Va comprendre...

FO continue à dénoncer les conséquences du NRP, qui n'est ni un réseau, ni de proximité.

Installation des CDL

Selon la direction, il n'y aura pas d'impact sur le périmètre CDL de St Avold.

À Lorquin, bien que la direction ait identifié la nécessité d'un CDL supplémentaire, l'EPCI du

secteur souhaite conserver le même CDL qu'à Sarrebourg ...

Il a donc été nommé CDL par intérim sur le secteur de Lorquin...

Alors maintenant, ce sont les collectivités locales qui décident de ce qui est le mieux pour la DGFIP, voilà une nouveauté que nous n'avions pas vue venir !

Création de la 4ème brigade anti-fraude

On peut se réjouir du renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, qui prive l'État de dizaines de milliards d'euros de recettes.

Mettre en place une brigade spécialisée sur le sujet est devenu une nécessité, tant les enjeux sont importants. Les dossiers attribués à cette brigade seront déterminés par les chefs de services des autres brigades.

La question qui se pose est : avec quels moyens ?

En Moselle, cette brigade sera composée d'un responsable de service (A+), et de 3 inspecteurs.

FO a émis la crainte d'un cumul de chaises vides au sein de cette brigade : que nenni !

La direction nous assure qu'elle a réceptionné 5 candidatures pour le poste de responsable. Pour les inspecteurs, deux dossiers sont sur le bureau des RH. Nous attendrons les résultats des mouvements au 1/09/2024 pour émettre un avis...

Sur le volet formation, plusieurs seront mises en place : travail dissimulé, fragrance, fraude documentaire, etc.

L'organisation voulue par la direction était la suivante : un tutorat mis en place, avec des vérificateurs expérimentés qui accompagneront les nouveaux dans les entreprises, et une décharge des objectifs sur 12 mois (4 mois en N et 8 mois en N+1), et une montée en puissance progressive.

Il semblerait que la délégation régionale ait plus d'ambition pour les nouveaux : la décharge des objectifs se fera uniquement sur l'année N, soit les 4 premiers mois d'affectation.

Encore une fois, nous attendrons la fin d'année pour porter un jugement.

FO émet cependant des réserves quant à la faisabilité d'une formation des agents, avec des objectifs clairement affichés par la direction.

Sur le volet sécurité : rien de neuf à l'horizon, la direction ne transigera pas là-dessus, et les mêmes consignes seront données, quelle que soit la brigade.

Un point sur la sécurité sera à l'ordre du jour d'un prochain CSAL.

Enfin, pour alléger les tâches administratives des brigades, un contrôleur a été nommé.

Ce renforcement avait déjà été prévu au CTL du 10 juin 2022, mieux vaut tard que jamais !

Création du SDIF

Ce service regroupera les services fonciers de Thionville, Sarrebourg, Forbach, Sarreguemines, avec le CDIF de Metz.

Le but étant d'homogénéiser la gestion des missions foncières du département.

Le service, basé à Metz, est créé avec un effectif de 56 chaises... La question (rituelle) étant : par qui ces 56 chaises vont-elles être occupées ?

Départs à la retraite, réussites aux concours, mutations...

Résultats pour le 1^{er} septembre 2024 !

MODIFICATION DES HORAIRES DES ACCUEILS DE PROXIMITÉ

Les accueils de proximité sont installés depuis le début du NRP, après chaque fermeture de trésorerie. Depuis 2020, les fermetures se succèdent, sans réelle vue d'ensemble des nouveaux accueils.

Les permanenciers sont aussi EDR et agents des SIP (principalement), ce qui pouvait poser un problème de gestion dans l'accueil de ce SIP.

Depuis fin 2023, la direction réfléchit aux horaires d'ouverture de ces accueils en fonction de l'implantation des SIP, et a modifié les horaires de 7 accueils (qui sont passés en accueil l'après-midi).

GESTION BUDGÉTAIRE 2023 ET PERSPECTIVES 2024

La direction nous présente l'exécution du budget 2023, et les perspectives 2024.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) était en 2023 de 4 millions d'euros (en baisse de 10 % en 2024).

30 % de la DGF utilisée concerne les frais d'affranchissements, en particulier pour les collectivités locales. Cette dépense, encore trop importante, doit faire l'objet d'une étude en 2024 pour cibler les améliorations à apporter.

Pour 2024, les coupes budgétaires sont lourdes par leur ampleur, leur rapidité et leur brutalité, dicit la direction, et ne pouvaient pas être anticipées jusqu'à encore la fin de l'année 2023. À ce jour, la direction n'a pas de visibilité sur les travaux qui pourront être entrepris ou non. Pour l'instant, seuls les travaux engagés seront menés à leur terme.

Le budget se décompose en 4 blocs : les dépenses immobilières (entretiens, énergie et fluides, loyers, etc.), les dépenses métiers (affranchissement, frais de déplacement, etc.), les dépenses informatiques (matériel, télécoms...) et les dépenses de fonctionnement courant (achat de matériels, formation, frais de transport, etc).

BILAN DE LA CAMPAGNE DES AVIS 2023

Le bilan de la campagne des avis a toujours été le parent pauvre de la sphère fiscale des particuliers. Jusqu'à la fusion des deux directions DGI-DGCP, la campagne déclarative était considérée comme plus noble, et faisait l'objet d'une organisation matérielle et humaine particulière, alors que la campagne des avis, beaucoup plus longue, se déroulait dans les trésoreries de proximité de façon linéaire, et sans organisation particulière.

Le bilan de cette campagne n'a d'ailleurs jamais été une évidence...

Celle de 2023 a d'ailleurs été marquée par la désastreuse campagne GMBI, qui a fortement dégradé les conditions de travail des agents. Elle s'est déroulée du 26/07/23 au 15/12/23.

Quelques chiffres :

- 11 905 réclamations et dégrèvements d'office sur les TH secondaires et THLV ;
- 57 579 usagers accueillis dans les SIP, accueils de proximité et antennes (+11 % par rapport à 2022) ;
- 57 802 appels téléphoniques (+ 10%) ;
- 37 423 e-contacts traités par les SIP (+15%) ;
- 3 356 délais accordés dans SISPEO (idem qu'en 2022).

Focus sur les paiements de proximité : seuls 13 % des paiements de proximité concernent le paiement d'impôts...

Conclusion : plus d'accueil, plus de e-contacts, plus de téléphone, autant de délais accordés malgré la suppression de la TH... MAIS JAMAIS PLUS D'AGENTS !!

À noter : tous les usagers ne sont pas prélevés, ni mensualisés. S'ils ne payent pas leurs impôts chez

leur buraliste, ils les payent bien dans les caisses des SIP... Là-dessus, aucun chiffre. En revanche, l'activité caisse va bien disparaître dans les SIP, dicit la direction, pour laisser la place aux terminaux bancaires pour chaque agent d'accueil... Les écritures de fin de journée promettent d'être sportives !

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux à l'accueil du SIP de Metz

Les Architectes des Bâtiments de France ont refusé la couverture de la cour Bemer. Cette zone, située à l'extérieur, juste avant l'entrée dans le hall d'accueil, est très large et cela aurait permis d'abriter un maximum d'usagers, et éviter qu'ils ne fassent la queue devant les vitrines des commerçants mécontents.

Solution trouvée : la mise en place d'un barnum dans la cour.

Définition d'un barnum : grande tente à toit plat et à parois amovibles, utilisée lors de réceptions ou de foires. Nous ne savons pas encore si ce sera vraiment la foire à la déclaration. Et si réception il y a, nous n'avons en tout cas pas été invités.

En tout cas, pour ce faire, aucune autorisation n'a été demandée aux bâtiments de France...

Mais la direction, contrairement à FO, trouve que ça a bonne allure, et c'est bien là l'essentiel !

FO a regretté qu'aucune présentation sur l'organisation de la campagne n'ait été faite aux représentants du personnel.

Point de la direction sur la motion intersyndicale des BDV

Voir la motion déposée [ICI](#)

Réponse : le directeur ne comprend pas les motifs de cette motion.

Sur la proposition de rectification, propre à la Moselle : la direction assure appliquer la législation, ni plus, ni moins.

Sur la fiche mémo : la direction se dit surprise et consternée ! Cette fiche constituant un aide pour les vérificateurs, pour un travail de meilleure qualité...la dite fiche, telle que décrite par le Directeur, consiste à cocher des cases pour s'assurer que le vérificateur n'a pas oublié de consulter telle ou telle application, une "check list"

en somme. Or dans les faits, cette fiche est une trame complète à rédiger

Sur le Fonds de solidarité : c'est le travail des brigades (mais la direction ne nous a fait aucune remarque sur la non-comptabilisation de ce travail dans les objectifs).

Sur l'objectif de 15 affaires annuelles : l'objectif permet de mesurer l'activité. Sur les 15 affaires, 50 % sont des affaires courtes. Et la plupart des vérificateurs n'en font que 13 ou 14.

Sur les liaisons avec la DICOR : c'est le point le plus sensible.

FO a regretté que les agents concernés aient été blessés par un point de cette motion. Ce point n'étant pas le plus important de la motion. Il n'y a aucune raison que les agents, quel que soit leur grade, soient responsables de cette situation, et cela méritait une mise au point claire et rapide, qui a été faite.

Pour **FO**, il est clair que l'aspect fiscal et l'aspect pénal sont très différents : un mot ou une virgule mal placés, et c'est toute une procédure qui saute.

Mais la première partie de la motion, qui présentait plus globalement un réel climat de malaise, et de souffrance au travail depuis plusieurs mois, par l'ajout de procédures, de travaux, de strates, a été tout bonnement écartée d'un revers de main par le Directeur, qui s'est attaché à vouloir comprendre que les vérificateurs ne voudraient pas travailler !

Le cabinet médical et l'assistante de service social avaient prévu de visiter les brigades.

Le directeur s'est engagé à aller à la rencontre des vérificateurs, ce dont nous nous sommes félicités. Il lui a bien été précisé qu'il ne fallait pas qu'il s'attende à des réponses spécifiques sur la deuxième partie de la motion, qui découlait purement et simplement du mal être latent, décrit par la première partie de cette motion.

La réalité est toute autre : car au lendemain de ce CSAL, les vérificateurs ont tous été convoqués à la direction pour un recadrage en bonne et due forme, ce qui est très différent que « aller à la rencontre de... ».

Ou comment se déroule, au baton sans la carotte, le « dialogue social » à la DDFIP 57....

L'installation d'une badgeuse à la cité administrative

Selon la direction, le sujet serait clos depuis le 8/04, et la badgeuse prise en charge par le SIL...

Sauf qu'à ce jour, pas de nouvelle de cette badgeuse, alors même que la direction s'était engagé à faire faire par les chefs de service un sondage auprès des agents sur le sujet.

FO a demandé une date d'installation précise.

Le déménagement de la paierie départementale

Lors de la Formation Spécialisée du 22 mars dernier, la direction nous avait assuré que ce sujet n'était même pas l'ombre d'un sujet.

10 jours plus tard, les agents ont appris qu'ils déménageaient en fin d'année à la cité administrative.

Il paraîtrait que nous aurions mal compris la réponse, pourtant dite en français... car « l'hypothèse avait fini par devenir une probabilité ». Ça au moins, c'est du français !

La semaine de 4 jours

FO s'était procuré la note de service sur l'expérimentation de la semaine en 4 jours, envoyée à tous les directeurs. Cette note du 2/04/2024 demande aux directions de faire remonter pour le 22/04 des propositions de services expérimentateurs, avec mise en application au 1/09/2024.

FO a demandé au directeur son avis sur la question. Réponse : la note vient tous juste d'arriver, rien n'a encore été réfléchi !

Quels services vont-ils être proposés ? Va-t-on leur présenter les modalités d'application de la semaine en 4 jours ? Les représentants du personnel seront-ils associés à la discussion ?

Nous serons très attentifs à ce que le dialogue social soit parfaitement respecté sur le sujet.

« C'est quoi le dialogue social? Réponse : Les gens discutent pendant que je décide. »



**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**